



Membres en exercice :	27
Membres présents :	15
Suffrages exprimés :	17
Votes Pour :	17
Votes Contre :	
Abstention :	

Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de l'affichage et de la réception en Préfecture le Deshaies, le

La Directrice Générale des Services

Mylène LACIDES

L'an deux mille dix-huit, le vendredi 25 Mai 2018, suite à la convocation du 17 mai, le Conseil Municipal de Deshaies s'est réuni en Mairie, à dix-huit heures trente minutes à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame le Maire, Jeanny MARC.

Sont présents : MARC Jeanny, GUILLAUME Alphonse, MANIOC Alain, GOUBIN Fred, BARRE Augustina, NICOISE Robert (*respectivement, Maire, 1^{er}, 3^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} adjoint*), MOUILA Gladys, GAMIETTE Julien, MORVAN Philippe, CARENE née VALLUET Marie-Yvonne, JUDITH (*née GOUBIN*) Villard, ALIDOR Fritz, SOMMEIL Nicole, SABAS Sydney, VALLUET Odette, (Conseillers municipaux)

Absents excusés : BERNIER Maritza (*Procuration à Monsieur MORVAN Philippe*), OPET Ghislaine (*Procuration à Odette VALLUET*), MICHALON Irmine, (2^{ème} adjoint, 4^{ème} adjoint, conseillers municipaux)

Sont absents : APPOLINAIRE Lionel, PHILETAS Christina, GAMIETTE Myonnette, MATHIASIN Max, GAMIETTE Liliane, JEAN née SABAS Lydie, MOBETIE Marie-France, BALZINC Théogat, FLÉMIN Félix, (conseillers municipaux),

Secrétaire de séance : Gladys MOUILA

Ont assisté : Directrice Générale des Services : Mylène LACIDES

Secrétaires Administratives : Odile OPET et Yasmine SAINT-MARC

Deshaies, le 28/05/2018

Le Maire

Jeanny MARC



Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication

Syndicat Intercommunal des Sites et Plages (SIPS) :
DESIGNATION D'UN NOUVEAU DELEGUE

EXPOSE DES MOTIFS

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 12 avril 2014, Messieurs Eric NISUS et Philippe MORVAN ont été désignés pour représenter la Commune au sein du Conseil syndical du Syndicat Intercommunal pour la mise en valeur des sites et plages à vocation touristique de la Guadeloupe « SIPS ».

Suite à la démission de Monsieur Eric NISUS, le SIPS nous invite conformément à l'article L512-7 du CGCT de désigner un autre élu délégué titulaire.



N° d'affichage : SEC/2018/27

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 25 Mai 2018

DISPOSITIF DECISIONNEL

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Madame le Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L5212-7 stipulant que chaque commune doit être représentée par deux délégués titulaires.

Vu la délibération 17/03/31 désignant Madame Irmine MICHALON pour siéger à toutes les commissions dans lesquelles siégeait Monsieur Eric NISUS.

Vu le courrier du 29 Mars 2018 du Syndicat Intercommunal pour la Mise en valeur des Plages et Sites Touristiques de Guadeloupe sollicitant la désignation d'un nouveau délégué afin de remplacer Monsieur Eric NISUS.

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'UNANIMITE

Article 1 : DE NOMMER Madame Irmine MICHALON, élue déléguée titulaire au sein du Conseil syndical du SIPS.

Article 2 : DE LUI DONNER pouvoir pour signer les actes d'y rapportant.

Deshaies, le 28 Mai 2018

Ont signé au registre tous les membres présents
Pour expédition conforme

Le Maire



Jeanny MARC